

Candidat courtier d'assurances

Comptabilité - Assurances Chef d'entreprise

Image



- > **Durée**
2 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui
- > **Métier en pénurie**
Oui

Le courtier d'assurances informe, conseille, prospecte et vend des produits d'assurances à une clientèle de particuliers ou aux entreprises. Il propose aux compagnies qu'il représente, d'assurer un risque déterminé présenté par un client et négocie éventuellement avec elles les conditions de garantie. Il assure le montage administratif des dossiers des assurés.

Il défend les intérêts de son client face à la compagnie, notamment en cas de sinistre. Il tient à jour le fichier client. Il peut être amené à former et

encadrer les membres du personnel.

> **Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie - nombreuses possibilités d'emploi

Sur le terrain

> **Finalité**

Certificats d'examen FEBELFIN ou CERTASSUR

Diplôme de chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Certificat de connaissances de gestion de base

Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Est admis aux cours l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur(**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Aptitudes

La conduite des activités professionnelles requiert une capacité d'analyse et de synthèse, une bonne connaissance du secteur de l'assurance, la maîtrise techniques des produits de l'assurance, ainsi que l'application de savoirs et savoir-faire en droit, économie, gestion et comptabilité.

Elle demande également le sens de la négociation, la maîtrise de la langue française écrite et orale. L'utilisation des outils bureautiques et la maîtrise des technologies de communication sont indispensables.

Programme

Cours professionnels :

1ère Chef d'entreprise

- > X01/5 Module 1 : Législation (76h)
- > X01/5 Module 2 : Assurances véhicules automoteurs (60h)
- > X01/5 Module 3 : Assurance des choses - incendie (136h)
- > X01/5 Module 4 : Assurance de responsabilités (60h)

2ème Chef d'entreprise

-
- > X01/6 Module 5 : Compétences transversales (44h)
 - > X01/6 Module 6 : Assurance Vie (76h)
 - > X01/6 Module 7 : Accident de travail et assurances de personnes autre que Vie (50h)
 - > X01/6 Module de gestion (160h)

Image



rue du Château Massart, 70 4000 Liège

Liège - Château Massart

 04 229 84 00**Apprentissage :**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

04 229 84 10

app@centreifapme.be

Formation Chef d'entreprise :

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 00


infos@centreifapme.be

Formation continue :

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 60

formation.continue@centreifapme.be

 04 229 84 69 infos@centreifapme.be

Type d'inscription

Au centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.